



## Les travaux de la semaine passée



### AU PARLEMENT

#### Le projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique adopté par les sénateurs



Les sénateurs ont adopté le 22 octobre, le projet de loi relatif à l'[engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique](#). Ce texte vise à assouplir certaines règles issues des dernières réformes territoriales, à renforcer les pouvoirs et les capacités d'action des communes et des maires, à améliorer et simplifier les conditions d'exercice des mandats locaux.

- renforcer les pouvoirs de police des maires,
- mieux protéger les maires,
- consolider la place des communes et des maires dans les intercommunalités,
- renforcer la parité au sein des exécutifs des EPCI,
- autoriser toute collectivité à mettre en place une tarification sociale de l'eau ou un dispositif de « chèque eau »,
- étendre la prise en charge par l'Etat des frais de garde et d'assistance des élus,
- faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à des fonctions électives,
- renforcer la formation des élus,

Ces points font partie des principaux apports de la Haute-Assemblée.

L'ensemble du texte sera examiné par les députés courant novembre dans l'objectif d'une adoption définitive avant la fin de cette année.

#### Offensive turque dans le nord-est de la Syrie



Une proposition de résolution tendant à l'engagement résolu de la France en faveur de toute initiative concertée au niveau européen ou international visant à mettre un terme à l'offensive militaire menée par la Turquie au nord-est de la Syrie a été adoptée à l'unanimité par les sénateurs le 22 octobre. Cette proposition de résolution :

- tend à privilégier la recherche d'une solution politique au conflit syrien, plutôt qu'une action militaire,
- appelle à une vigilance absolue sur la menace que constitue pour la sécurité régionale, internationale et européenne, la surveillance affaiblie des lieux de détention des djihadistes au nord-est de la Syrie et sur la nécessité absolue de mettre tout en œuvre pour prévenir la résurgence du groupe État islamique,
- invite en conséquence à favoriser le respect des engagements de la communauté internationale en Syrie, à maintenir l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'État syrien, à défendre le respect de toutes ses composantes ethniques et religieuses, à protéger les populations civiles et à assurer de manière durable un accès humanitaire sans entrave sur tout le territoire syrien. [voir la vidéo](#)

#### Projet de loi de Finances pour 2020, la commission poursuit ses auditions



Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020 qui détermine les ressources et les charges de l'État, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat poursuit son cycle d'auditions. Elle a entendu cette semaine :

- Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,
- le Général Philippe LAVIGNE, Chef d'État-Major de l'Armée de l'air,
- l'Amiral Christophe PRAZUCK, Chef d'État-Major de la Marine,
- Odile RENAUD-BASSO, directrice générale du Trésor.

Jacques LE NAY a interrogé le Général LAVIGNE quant à la coopération franco-allemande Scaf, l'avion du futur et la défense de l'expertise technique de la France.

#### Jacques LE NAY nommé co-rapporteur de la Mission d'information sur les entreprises responsables et engagées



Jacques LE NAY, membre de la Délégation aux entreprises du Sénat, a été nommé co-rapporteur de la Mission d'information sur les entreprises responsables et engagées.

Identifier, évaluer la réalité et la diversité de l'engagement des entreprises ayant développé une politique de responsabilité sociétale (RSE) et mieux valoriser les entreprises exemplaires, tels sont les objectifs de la mission. Elle s'intéresse également à la transition écologique et au développement du bien être tant pour les salariés que pour les employeurs.

En marge d'un déplacement de la mission dans les Hauts de France, « nous avons pu constater la combativité des entreprises, essentiellement des PME, et le dynamisme des collectivités pour accompagner les mutations économiques sur un territoire où la désindustrialisation est importante. Si le poids des normes et des règles était moins lourd cela profiterait au développement et à l'emploi » a déclaré Jacques LE NAY. Les travaux de la mission permettront de mesurer l'impact de la mutation profonde des valeurs des entreprises et de mieux valoriser celles qui s'y engagent.

La Mission d'information sur les entreprises responsables et engagées rendra ses conclusions au second trimestre 2020.

#### Le Conseil municipal des enfants de Moustoir-Ac au Sénat



Jacques LE NAY a accueilli le Conseil municipal des enfants de Moustoir-Ac- au Sénat le 23 octobre.

Au cours de la visite guidée, le groupe de jeunes enfants a pu découvrir le travail parlementaire et le fonctionnement de cette institution, notamment dans le contrôle et l'élaboration de la loi.

Ils ont également assisté en tribune dans l'hémicycle, à la séance des questions d'actualité au Gouvernement en présence de nombreux ministres.

Leur visite au sein de la Haute-Assemblée fut l'occasion pour les jeunes élus d'échanger avec Jacques LE NAY sur la démocratie, la République et l'importance du travail d'élu tant au niveau local qu'au niveau national.

**Mardi 29 octobre 2019****À 14 heures 30 :**

- Proposition de loi tendant à assurer la neutralité religieuse des personnes concourant au service public de l'éducation, présentée par Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, [n° 84, 2019-2020](#)) (demande du groupe Les Républicains)
- Débat sur le thème : « Assistons-nous au recul de l'État de droit en France ? » (demande du groupe SOCR)
- Débat sur la politique sportive (demande du groupe Les Républicains)

**Le soir :**

- Débat sur les conclusions du rapport : « Catastrophes climatiques. Mieux prévenir, mieux reconstruire » (Mission d'information sur la gestion des risques climatiques et l'évolution de nos régimes d'indemnisation)

**Mercredi 30 octobre 2019****À 15 heures :**

- Questions d'actualité au Gouvernement

**À 16 heures 30 et le soir :**

- Débat sur les conclusions du rapport : « Donner des armes à l'acier français - Accompagner la mutation d'une filière stratégique » (Mission d'information sur les enjeux de la filière sidérurgique dans la France du XXI<sup>e</sup> siècle : opportunité de croissance et de développement)
- Débat sur le thème : « Quel avenir pour l'enseignement agricole ? » (demande du groupe CRCE)
- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, pour le renforcement des sanctions adoptées par le Conseil européen contre des responsables des violations des droits humains au Venezuela et pour soutenir les États signataires de l'enquête auprès de la Cour pénale internationale ([n° 639, 2018-2019](#)) (demande du groupe UC)

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN  
E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)  
Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg  
15, Rue de Vaugirard  
75006 PARIS  
Tél : 01 42 34 15 42

Collaborateurs parlementaires  
Okba MERABET — Tél : 06 31 48 21 80  
Margot SIMON — Tél : 06 31 00 26 81



Permanence parlementaire  
5, rue du Docteur Berthy  
56240 PLOUAY  
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires  
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66  
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan  
Conception et réalisation : Laurence FANE — [laurence.fane@orange.fr](mailto:laurence.fane@orange.fr)